

37.—Nombres-indices des prix des produits agricoles du Canada, 1915-37—fin.

Récolte.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.	1931.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936. ³	1937. ⁴
Blé.....	100.0	91.7	73.4	96.3	44.9	34.9	32.1	44.9	55.0	56.0	86.2	91.7
Avoine.....	100.0	106.3	97.9	122.9	50.0	50.0	39.6	54.2	66.7	50.0	89.6	89.6
Orge.....	100.0	126.9	107.7	113.5	33.5	50.0	44.2	57.7	90.4	55.8	132.7	98.1
Seigle.....	100.0	106.5	102.6	109.1	26.0	36.4	35.1	49.3	63.6	35.1	90.9	94.8
Pois.....	100.0	100.6	105.7	117.7	84.0	48.0	48.6	57.1	60.0	62.3	92.6	96.0
Haricots.....	100.0	87.9	135.2	125.0	86.0	26.1	20.8	37.5	50.4	55.3	77.3	46.6
Sarrasin.....	100.0	102.3	106.9	108.0	74.7	57.5	49.4	57.5	60.9	58.6	81.6	81.6
Grains mélangés.....	100.0	109.0	107.8	115.2	63.6	56.1	50.0	60.6	62.1	54.5	84.8	77.3
Lin.....	100.0	95.7	98.1	146.9	58.0	48.8	38.3	74.1	71.0	73.5	88.9	92.2
Mais à grain.....	100.0	99.0	112.0	106.0	87.0	42.0	45.0	59.0	65.0	45.0	70.0	61.0
Pommes de terre.....	100.0	79.6	54.4	108.2	56.5	29.2	42.9	52.4	34.0	54.4	77.6	43.5
Navets, etc.....	100.0	76.7	78.3	88.3	73.3	46.7	45.0	56.7	51.7	53.3	58.3	55.0
Foin et trèfle.....	100.0	85.8	85.5	96.0	81.0	62.8	58.5	72.3	96.9	62.8	63.1	61.6
Foin de grain.....	100.0	100.0	99.7	95.0	66.6	60.6	58.8	67.9	70.4	60.5	63.4	61.6
Luzerne.....	100.0	90.5	86.5	94.1	91.1	78.0	64.5	69.5	95.3	51.8	69.1	60.5
Mais fourrager.....	100.0	91.6	96.1	106.2	101.0	81.4	56.4	67.2	84.4	68.0	69.3	63.1
Betteraves à sucre.....	100.0	120.8	112.4	119.2	106.5	94.9	96.6	93.6	87.4	84.3	80.0	92.9
Tous produits.....	100.0	96.5	84.6	104.9	57.8	46.9	43.1	55.7	67.4	55.9	89.9	76.5

¹ Le boisseau est l'unité adoptée, sauf pour les pommes de terre et les navets, etc., où l'unité est le quintal et pour les cinq derniers items où c'est la tonne. Les nombres-indices des produits agricoles sont indiqués pour chaque province dans le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole, numéro de janvier 1938, pp. 30-37. ² Non disponible. ³ Presque tous les chiffres de 1936 ont été révisés depuis la publication de l'Annuaire de 1937. ⁴ Sujet à révision.

Le nombre-indice général a baissé de 1924 à 1928, spécialement de 1926 à 1928, et s'est relevé avec vigueur en 1929 mais a décliné rapidement pour toucher un nouveau bas de 43.1 en 1932. Toutes les cultures ont participé à ce violent déclin bien que la plus forte baisse soit celle des céréales sur les marchés étrangers. Les fourrages et les betteraves sucrières, consommés à l'intérieur du pays, ont bien maintenu leurs prix, en partie parce que les conditions climatiques n'ont pas favorisé de forts rendements ces années-là.

Il y a eu une amélioration considérable des prix des récoltes au cours des deux années suivantes. Les prix du foin et autres fourrages ont été substantiellement plus forts à cause de la mauvaise récolte et de la forte demande. L'indice général a monté de 43.1 en 1932 à 67.4 en 1934. Le déclin à 55.9 en 1935 a été principalement causé par une production plus élevée et des prix plus bas pour les menus grains et les grains fourragers, tandis que des prix brusquement plus élevés, surtout pour les céréales, ont porté l'indice à 80.9 en 1936, point le plus élevé depuis 1929.

Sous-section 9.—Statistiques agricoles de recensement.

Un résumé des plus importantes statistiques agricoles compilées d'après le recensement de 1931 a paru dans l'Annuaire de 1934-35, pp. 297-302. Cette revue contient les statistiques sur la tenure des fermes, les valeurs, les dettes hypothécaires, les dépenses, la population agricole, la main-d'œuvre, le travail loué et sa rémunération, la machinerie et les commodités de la ferme. Dans l'Annuaire de 1937, il y a d'autres statistiques, aux pages 276-279, donnant pour les Provinces des Prairies des chiffres comparatifs sur la population, les exploitations agricoles, les superficies et les valeurs, la condition de la terre agricole, le bétail, et les semis de principales cultures, pour chaque année de recensement : 1936, 1931, 1926, 1921 et 1911.

Sous-section 10.—Diverses statistiques agricoles.

Irrigation agricole.—Alberta*.—Le contrôle des eaux de surface de l'Alberta appartient maintenant à la Couronne en vertu de la loi des ressources hydrauliques appliquée par l'Office des Ressources Hydrauliques de cette province. Tout ce qui

* Révisé par L. C. Charlesworth, directeur du Bureau des Ressources Hydrauliques, Edmonton, Alberta.